

Préparation de la Concertation sur la phase générique du 4^{ème} réexamen périodique des réacteurs 900 MW



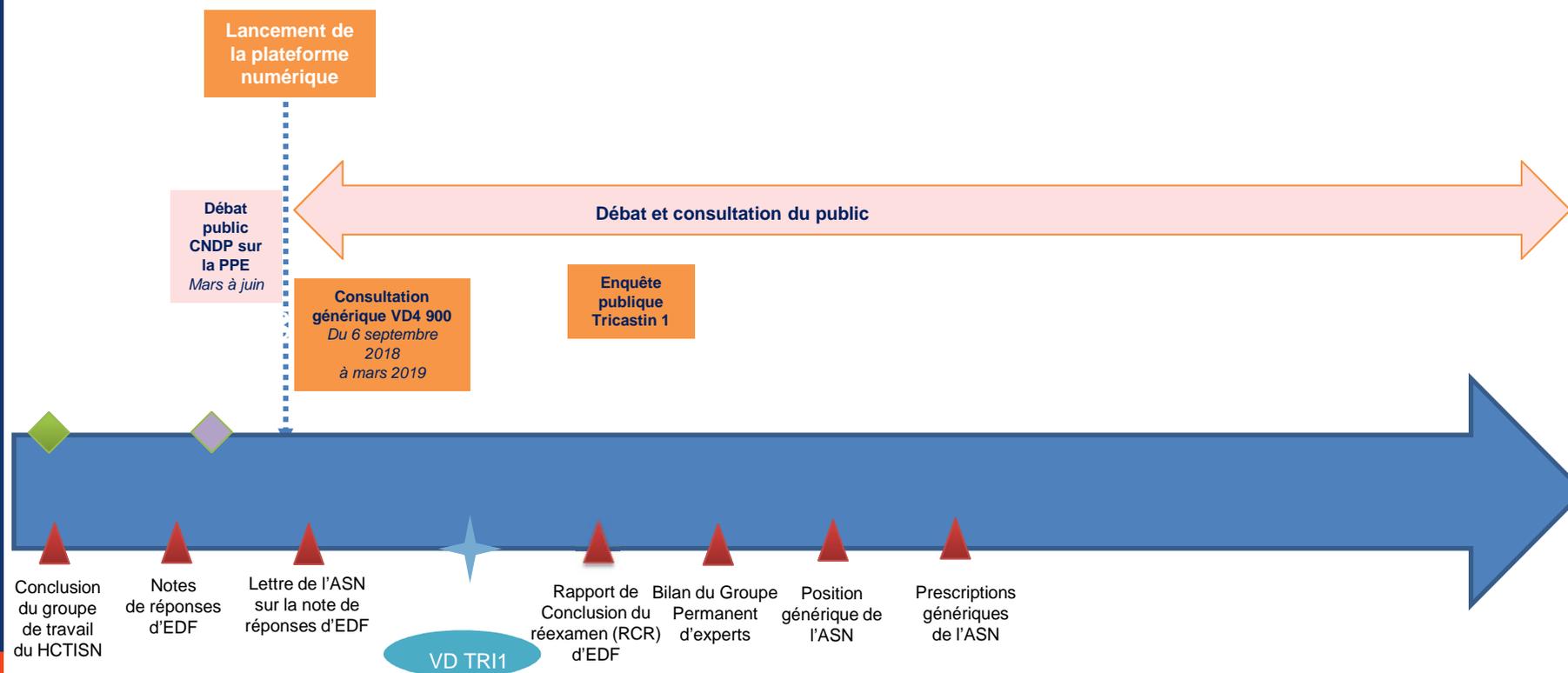
Par Pierre-Franck THOMÉ-JASSAUD

Délégation Concertation & Débats publics EDF | Direction Communication Energies

LE CALENDRIER DE LA CONCERTATION GÉNÉRIQUE

Aperçu des étapes de la concertation

► Une durée de 7 mois : du 6 septembre 2018 à fin mars 2019.

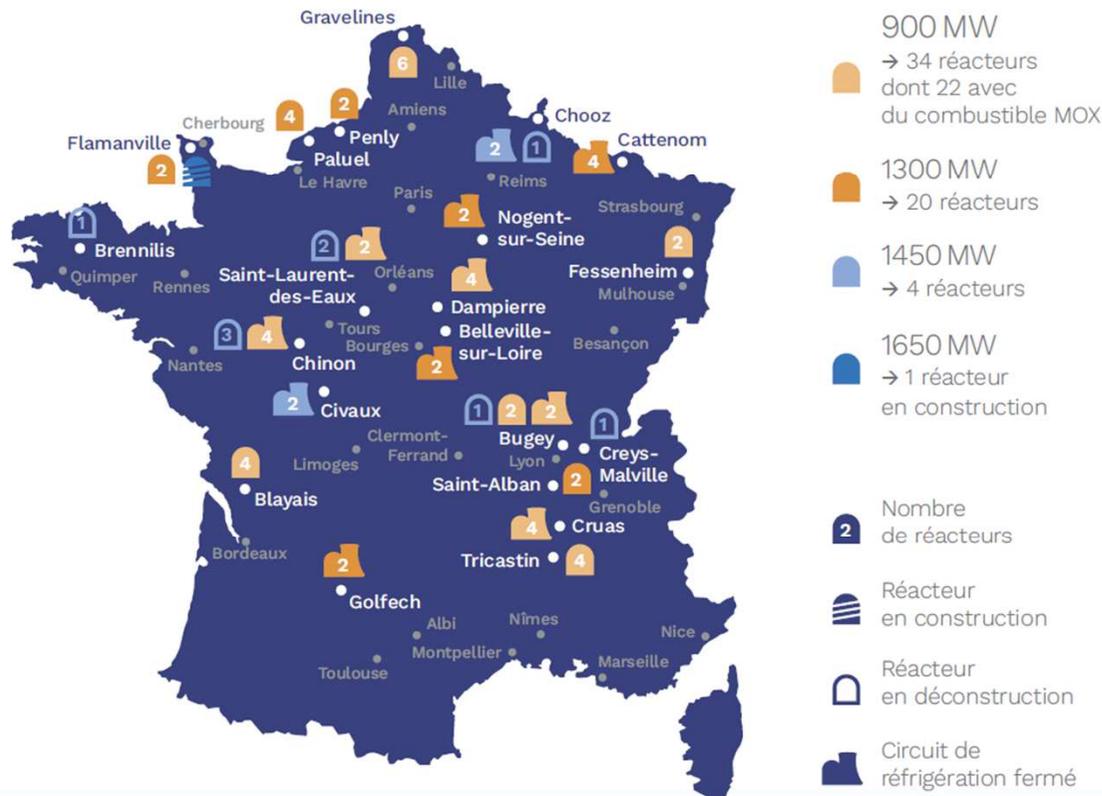


Années des enquêtes publiques par réacteur

> Calendrier des VD :

			SLB2	CHB1	CRU3								Année
		TRI2	TRI3	GRA2	TRI4								CPO
		GRA1	GRA3	DAM3	GRA4	SLB1	GRA5						CPY
	BUG4	DAM1	DAM2	BLA2	DAM4	CRU1	CRU4						
TRI1	BUG2	BUG5	BLA 1	BUG3	BLA3	BLA4	CHB2	CRU2	GRA6	CHB3	CHB4		
2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030		

> Carte des réacteurs nucléaires en France :



ACTIVITÉS DU COMITÉ OPÉRATIONNEL

Activités du Comité opérationnel

> Le Comité opérationnel a tenu **10 réunions (dont 5 en audioconférence)** depuis décembre 2017 : 12/12/2017, 24/01/2018, 16/02/2018, 08/03/2018, 28/03/2018 (tél), 11/04/2018 (tél), 25/04/2018 (tél), 14/05/2018 (tél), 23/05/2018 (tél) et 19/06/2018. Prochaine réunion le 12/07/2018.

> Il **prépare et en œuvre la concertation** dans le cadre des orientations fixées par le Comité d'Orientation.

Il assure notamment :

- La définition du dispositif de la concertation ;
- La conception de la plateforme numérique ;
- Le pilotage et l'animation de la concertation ;
- La mise en place des contributions locales, avec les entités concernées (CLI, CNPE, etc.) ;
- La rédaction, la lisibilité et la pédagogie des contenus utilisés dans le cadre de la concertation.

> Il est **assisté par C&S Conseils** dans la mise en œuvre de la concertation, qui se déroule sous l'égide de **deux garantes** désignées par le Comité d'orientation parmi la liste proposée par la CNDP. Le Comité opérationnel **travaille en étroite collaboration avec les garantes**.

Membres du Comité opérationnel :

- ▶ **ASN** : Caroline Lavarenne et Céline Acharian
- ▶ **IRSN** : Frédéric Ménage
- ▶ **ANCCLI** : Jean-Claude Delalonde et Patrice Voizard
- ▶ **EDF** : Pierre-Franck Thomé-Jassaud

Plusieurs attentes de la concertation

> Les membres du Comité opérationnel ont exprimé **de nombreuses attentes**, parmi lesquelles :

- ✓ Nécessité de **fixer le cadre de décision** ;
- ✓ Volonté d'avoir des **messages clairs et compréhensibles** pour le « grand public » ;
- ✓ Souhait de s'adresser et de voir contribuer une **diversité de publics** ;
- ✓ Exigence de déployer un **dispositif de concertation moderne, sincère et accessible** ;
- ✓ Garantie du **respect des contributions et des contributeurs** pendant et à l'issue de la concertation, notamment dans le cadre de la restitution ;
- ✓ Etc.



LES OUTILS MIS EN PLACE POUR LA CONCERTATION

Les outils mis en place



UNE PLATEFORME NUMÉRIQUE :

- ▶ Mise à disposition de la **Note de Réponse aux Objectifs d'EDF (NRO)** et de sa version simplifiée pour le « grand public » (synthétique et non technique).
- ▶ Publication des **contributions de l'ASN, de l'IRSN et de l'ANCCLI** pour éclairer l'avis du public.
- ▶ **Espaces d'expression du public** pour prendre en compte ses avis.
- ▶ Diffusion de **ressources pédagogiques** sur les modalités de la concertation et le contenu.
- ▶ Visibilité sur les **rencontres et ateliers** organisés, avec publication des comptes rendus et bilans



DES CONTRIBUTIONS LOCALES :

- ▶ Organisation **d'événements locaux** (rencontres, réunions publiques, ateliers, panels de citoyens...) par les CLI, les sites EDF, etc. Les informations, bilans et conclusions alimenteront la plateforme.

Focus événements locaux : les CLI en action

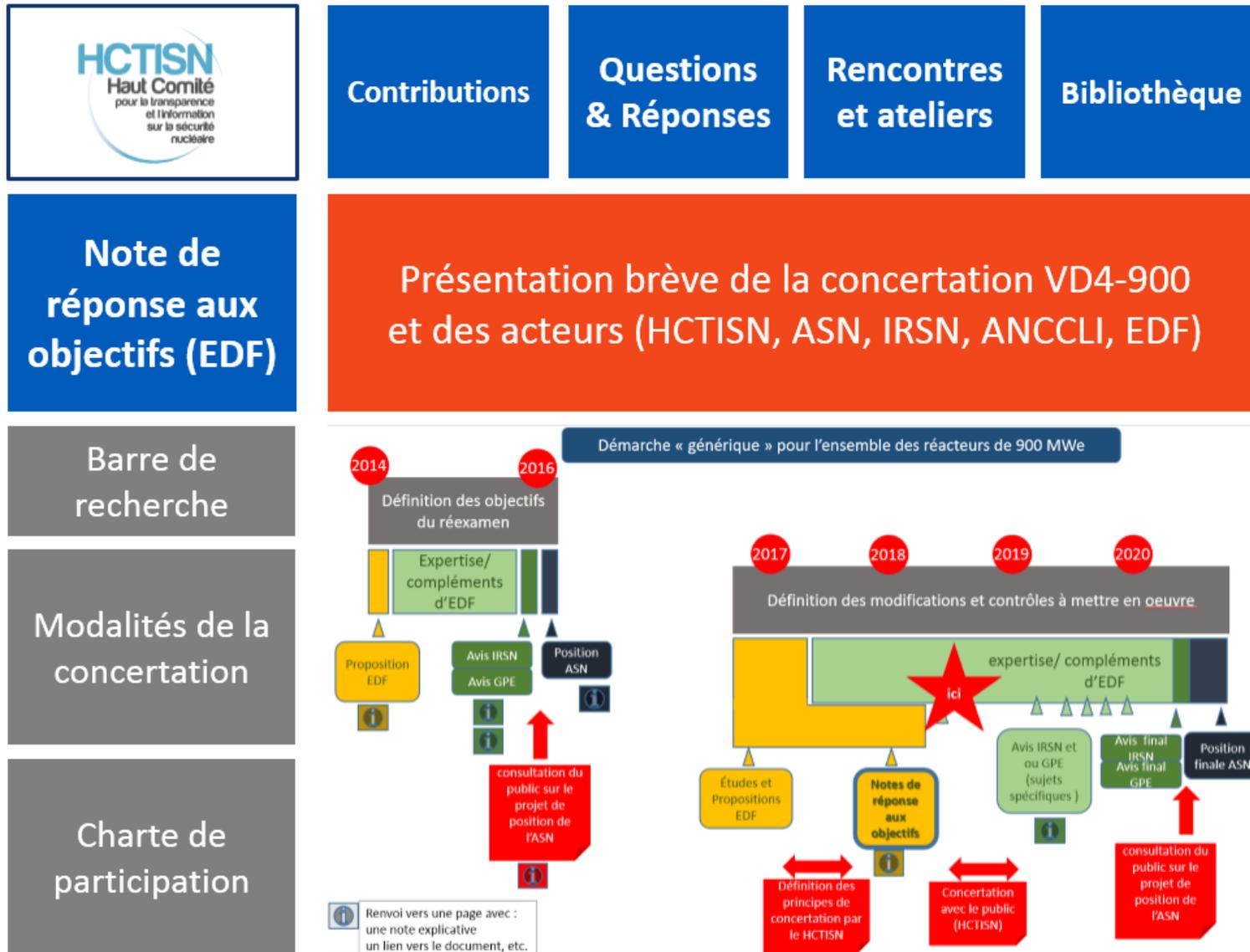
> Liste des 8 CLI concernées par la concertation générique :

- ✓ CLI de Blayais
- ✓ CLI de Bugey (réunion publique prévue en octobre ou novembre)
- ✓ CLI de Chinon
- ✓ CLI de Cruas-Meysses
- ✓ CLI de Dampierre : réunion publique prévue le 12 octobre
- ✓ CLI de Gravelines
- ✓ CLI de Saint-Laurent-des-Eaux
- ✓ CLI du Tricastin (réunion publique prévue à l'automne, mise en place d'un GT dédié).

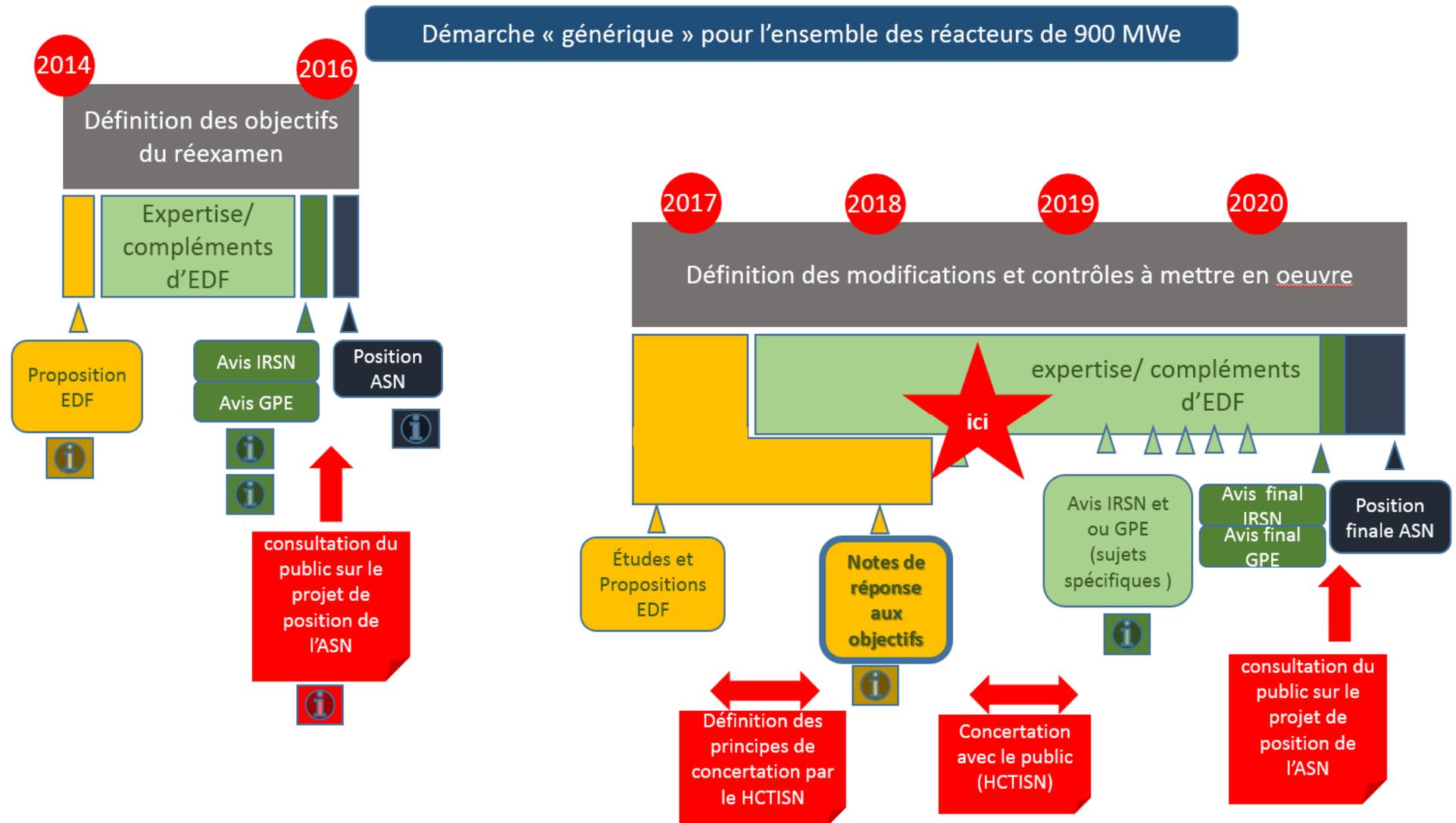
> L'ANCCLI apportera un soutien territorial aux CLI pour la bonne organisation des actions menées. Les CLI pourront également être appuyées par les CNPE.



Focus plateforme : architecture du site Internet



Focus plateforme : la frise en page d'accueil



Focus plateforme : la page d'accueil et la NRO

- > **Présentation brève de la concertation** : cet espace consiste à expliquer brièvement sur la page d'accueil les objectifs, le dispositif et le rôle des acteurs. La concertation est par ailleurs présentée en détails dans l'espace « modalités de la concertation ».
- > **Frise chronologique présentant les contributions écrites du HCTISN, de l'ASN, de l'IRSN, de l'ANCCLI et d'EDF** : cet élément vise à présenter synthétiquement sur la page d'accueil les différentes phases de la concertation afin d'offrir de la lisibilité aux internautes. Un curseur permettra de visualiser le moment où l'on se trouve. Chaque contenu rédigé par un des acteurs et ayant vocation à éclairer le point de vue du public sur la NRO apparaît sur la frise (avis sur la NRO, documents pédagogiques, comptes rendus de réunions, bilans de groupes de travail, etc.).
- > **Les espaces consacrés à la Note de Réponse aux Objectifs** : la version synthétique et non technique de la NRO sera mise en avant, déclinée selon les trois volets de la NRO d'origine. L'intégralité de la NRO sera accessible pour chacune des parties traitées.

Note de Réponse aux Objectifs (version synthétique et non technique)

VOLET RISQUES

(+ accès NRO intégrale)

**VOLET
INCONVENIENTS**

(+ accès NRO intégrale)

**VOLET POURSUITE
DU
FONCTIONNEMENT
APRES 40 ANS**

(+ accès NRO intégrale)

Focus plateforme : les espaces d'expression



> **Un espace pour les contributions** : les internautes (personnes physiques et morales) peuvent donner leurs avis en créant des contributions écrites et/ou publiées en format PDF sur les sujets de leur choix. Toutes les contributions sont rendues publiques et restent ouvertes aux commentaires.



> **Un espace pour les questions et leurs réponses** : les internautes peuvent poser des questions portant sur la concertation au Comité opérationnel, ou bien plus spécifiquement au HCTISN, à l'ASN, à l'ANCCLI, à l'IRSN ou à EDF, voire aux garantes. Elles feront l'objet de réponses. Ces questions, de même que leurs réponses, sont rendues publiques.

▶ **FAQ** : une « foire aux questions » peut être dédiée aux interrogations les plus courantes, accompagnées de réponses pédagogiques.



> **Une bibliothèque** : cet espace regroupe l'ensemble des documents ayant vocation à éclairer le point de vue du public (documents pédagogiques, comptes rendus de réunions, etc.), y compris ceux publiés dans la frise chronologique.

▶ **Hiérarchisation proposée** : classement des documents par acteur, la hiérarchisation des éléments est déterminée par l'acteur concerné.

Focus plateforme : les espaces d'expression

> **Rencontres et ateliers** : les événements à venir relatifs à la concertation sont recensés dans un tableau et indiqués sur une carte interactive. Les comptes rendus et bilans des événements passés sont également publiés dans cet espace.

> Exemple de la plateforme participative de la PPE : ppe.debatpublic.fr

